



Gestion de l'utilisation des rivières

Fiche d'information : Parc national Jasper

Changement nécessaire

Parcs Canada examinera au printemps (2009) les *Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper* pour évaluer les progrès réalisés et pour y intégrer tout nouveau renseignement obtenu depuis le dernier examen, en 2003.

Contexte

- Les *Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières* visent à permettre aux visiteurs de profiter des rivières du parc tout en tenant compte du fait qu'il s'agit de ressources essentielles qui jouent un rôle crucial sur le plan écologique.
- Les lignes directrices s'appliquent aux rivières Athabasca, Maligne, Miette, Sunwapta et Whirlpool. Ces cours d'eau et leurs vallées, éléments clés de la santé écologique du parc, permettent aux visiteurs de vivre une vaste gamme d'expériences.
- Ces rivières de montagne revêtent une très grande importance culturelle et spirituelle pour les Autochtones.
- Les pagayeurs peuvent parcourir plus de 220 km de rivières navigables dans un milieu de montagne spectaculaire, y compris une rivière du patrimoine canadien (l'Athabasca), et découvrir deux lieux historiques nationaux (col Yellowhead et Jasper House).
- La rivière Maligne et ses affluents servent d'habitat à l'une des trois plus grandes concentrations d'arlequins plongeurs des Rocheuses canadiennes. Ce canard rare possède une niche écologique étroite et son taux de reproduction est faible.
- Les activités de recherche et de surveillance scientifiques montrent que la présence des humains dérange l'arlequin plongeur sur la rivière Maligne avant et durant la saison de reproduction. L'oiseau est alors plus souvent effarouché, passe moins de temps à se nourrir et doit dépenser davantage d'énergie quand des humains sont présents.
- À la suite d'une vaste consultation publique, la fréquentation d'une section de 18 km du cours moyen de la Maligne a été interdite aux pagayeurs de manière permanente afin de protéger la population d'arlequins plongeurs. Cette décision a été contestée sans succès devant la Cour fédérale.

Orientations du plan directeur actuel

Mettre en œuvre les Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du Parc National Jasper (1998)

- *fermer le cours moyen de la rivière Maligne à tous les amateurs de loisirs aquatiques;*
- *fermer la décharge du lac Maligne à tous les visiteurs en mai et en juin afin de protéger le lieu de rassemblement de l'arlequin plongeur;*
- *remettre en état les communautés de saules des zones riveraines et les communautés végétales des zones avoisinantes dans le secteur de la décharge du lac Maligne;*
- *restreindre l'accès à des sites particuliers jusqu'à ce que les travaux de régénération soient achevés; et*
- *améliorer le programme d'interprétation.*

Classer la décharge du lac Maligne « site écologiquement fragile » (SEF).

Considérations

- Les orientations du plan directeur actuel ont été mises en œuvre.



- Les recherches scientifiques donnent toujours raison à la décision prise de protéger l'habitat de l'arlequin plongeur dans le cours moyen de la rivière Maligne.
- Aucune autre mesure de gestion du cours moyen de la Maligne qui respecte les critères établis n'a été proposée à Parcs Canada. Toute proposition doit :
 - respecter les lois et les politiques du parc national;
 - se fonder sur des recherches scientifiques approfondies;
 - jouir d'un vaste appui dans la population.

Orientations futures

Parcs Canada invite la population à faire des commentaires sur les orientations suivantes, proposées pour le plan directeur révisé.

- Examiner les *Lignes directrices sur la gestion de l'utilisation des rivières du parc national Jasper* au printemps 2009.
- À partir des résultats de l'examen, déterminer toute modification à apporter aux politiques lors du processus d'élaboration du plan directeur.

Si vous désirez recevoir des mises à jour par courriel, communiquez avec XXXXXXXXX.